

**Agence Rhône-Alpes pour le Livre
et la Documentation
(ARALD)**

Rapport d'orientation 2014

Assemblée Générale

25 juin 2014

**ARALD
25, rue Chazière
69004 LYON**



RAPPORT D'ORIENTATION 2014

UNE ANNÉE DE RECONSTRUCTION

- **La structure et les effectifs**
- **L'organisation comptable et la dette**
- **L'association, son statut, ses statuts**

NOUVELLES ORIENTATIONS, NOUVEAUX PROJETS

- **Informier**
- **Promouvoir**
- **Animer**
- **Accompagner**
- **Prospecter**

LA MÉTHODE, LA SUITE...

2014, UNE ANNÉE DE RECONSTRUCTION

Après la sortie du redressement judiciaire en 2013, 2014 est une année vouée à la reconstruction de l'ARALD, de sa structure, de son fonctionnement, de son positionnement stratégique ainsi que de ses orientations, qui déboucheront sur une nouvelle convention triennale d'objectifs 2015-2018 à signer avec la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes.

- **La structure et les effectifs**

Cadre d'emploi : après la dénonciation au 31 décembre 2013 de l'accord collectif qui régissait le fonctionnement de l'Agence (temps de travail, horaires, congés, etc.), le directeur a été chargé par le C.A. de reconsidérer un cadre d'emploi plus adapté à des missions et à un rythme de travail qui ont considérablement évolué depuis fin 2012. La formule qui devra être mise en place cette année pour les cadres de l'Agence, tous autonomes dans l'organisation de leur mission, est celle d'une convention individuelle de forfait annuel en jours, la contribution de chacun s'appréciant ainsi désormais non pas en fonction de son temps de travail, mais au regard du bon accomplissement de sa mission et de sa participation à la réalisation des objectifs fixés. Le cadre légal de cette redéfinition reste la Convention collective nationale de l'animation.

L'établissement de ce nouveau cadre appellera une discussion avec les salariés et nécessitera, une fois mis en place, une remise à jour de l'ensemble des contrats de travail et des dispositions concernant le temps de travail, les récupérations, les congés et les jours de congés supplémentaires.

Ressources humaines : conformément au redéploiement prévu dans le cadre du plan de redressement, l'objectif 2014, fixé en concertation avec les financeurs et validé par le Conseil d'administration, est de parvenir à 7 ETP. Deux postes étaient d'ores et déjà à pourvoir, l'un sur l'administration/gestion, l'autre sur la mission « Économie du livre », un troisième devrait être créé dans le courant de l'année 2014 et concernera une « assistance opérationnelle transversale », pour l'organisation et la logistique des opérations liées aux missions « Économie du livre » et « Vie littéraire et médiation » : suivi des commissions, logistique des salons du livre et du Prix littéraire des lycéens et apprentis rhônalpins, organisation des journées d'information et de formation. Ce retour à 7 postes devrait permettre à l'association de revenir à un meilleur fonctionnement en 2014 et de rendre possible la prise en compte des nouveaux projets que l'ARALD, en accord avec ses financeurs, souhaite lancer. Rappelons que, dans le projet de redéploiement, l'objectif fixé en termes de ressources humaines atteignait 9 ETP en 2015.

- **L'organisation comptable et la dette**

Gestion et comptabilité : souhaitée par le C.A. sur la base des recommandations de la DRFIP faites dans son rapport d'audit en 2012, l'externalisation de la comptabilité (saisie des écritures comptables, bilan, conseil) sera opérée pour la comptabilité de l'année 2014. Un cahier des charges sera soumis à trois cabinets, dont le cabinet Fidelta, avec lequel nous travaillons depuis 2012. Le souhait est de sécuriser l'ensemble du processus comptable et de diversifier le contrôle sur nos comptes en travaillant avec un prestataire-partenaire sur lequel l'Agence peut s'appuyer pour du conseil et de la stratégie. Cette prestation pourrait intégrer, à terme, les obligations en matière sociale et fiscale de l'association, confiées jusque-là à Rhône-Alpes Cinéma, sous la forme d'une prestation.

Cette évolution est également souhaitable dans le cadre de la sécurisation prévisionnelle du remboursement de la dette restante de l'association. Rappelons à ce sujet que la dette AGS (régime de Garantie des salaires), liée à la mise en redressement judiciaire et au plan de licenciement réalisé fin 2012 début 2013, pèsera sur l'association à hauteur de 73 848 € en 2014, le terme du remboursement intervenant en juillet 2015. Pour ce qui concerne les dettes restantes de l'association à l'égard des autres créanciers, elle s'élève à 335 244 €, dont le remboursement est échelonné en 10 annuités, conformément au plan de redressement adopté par le TGI d'Annecy le 12 juillet 2013. La première annuité, payable à date anniversaire de l'adoption du plan de redressement, c'est-à-dire le 12 juillet 2014, s'élève à 1 % de la somme totale.

Le maintien des financements 2014 de l'association par la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes à la hauteur des financements 2012, les économies réalisées et le maintien d'un effectif réduit au sein de l'équipe salariée en 2014 garantissent le remboursement de cette dette. Comme celui de 2013, le budget prévisionnel de l'association pour ses activités en 2014 tiendra compte de la nécessité d'organiser cette capacité de paiement.

- **L'association, son statut, ses statuts**

Outre l'évolution des procédures de contrôle interne (circuits de facturation et de paiement, utilisation des moyens de paiement, contrôle des dépenses, etc.), qui permettent de partager avec les membres du Bureau, et notamment le Trésorier, la conduite de la gestion courante de l'association, le Conseil d'administration et le Bureau accompagnent le redéploiement de l'association en fixant les orientations et le repositionnement stratégiques de l'ARALD. Ce renouveau du rôle des organes élus au sein de l'ARALD sera particulièrement effectif en 2014, dans le cadre de la redéfinition des orientations et des projets de l'Agence en concertation avec les financeurs.

Par ailleurs, si la réflexion autour de l'évolution du statut juridique de l'ARALD, amorcée par les financeurs en 2012, reste à l'ordre du jour en 2014, les contraintes liées à la transformation de l'association en Groupement d'intérêt public (GIP) – cette piste plutôt que celle de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) étant privilégiée après un premier niveau d'étude juridique sollicitée par la Région Rhône-Alpes – restent telles que la mise en œuvre d'une transformation de ce type ne pourrait se faire qu'au terme du redéploiement de l'ARALD et de ses capacités d'action. En conséquence, la Région et la DRAC Rhône-Alpes mettent à l'étude, en concertation avec les instances représentatives de l'association, une modification des statuts de l'ARALD qui, en attendant, permettrait d'assurer une représentation des tutelles au sein de l'association.

NOUVELLES ORIENTATIONS, NOUVEAUX PROJETS

À l'assemblée générale de 2013, alors que l'horizon de la crise s'éclaircissait enfin et que le plan de redressement proposé par l'ARALD allait être homologué deux semaines plus tard par le Tribunal de grande instance d'Annecy, signifiant la sortie du redressement judiciaire, l'ARALD, par la voix de son directeur, présentait aux adhérents un projet de redéploiement baptisé « **ARALD 2.0 : animation de l'interprofession et développement de la transversalité** ».

Dans un contexte de questionnement et de réflexion, ce projet rappelait notamment les « raisons d'être » de l'Agence :

- Un instrument de la politique concertée du livre et de la lecture engagée par la Région Rhône-Alpes et la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes ;
- Un outil au service des professionnels du livre, destiné à informer, professionnaliser, conseiller, animer les réseaux, constituer des ressources et les valoriser ;
- Un instrument de valorisation et de promotion des actions et des réalisations des professionnels du livre et de la lecture ;
- Un lieu interprofessionnel de réflexion et d'échange ;
- Un outil d'étude et d'expertise attaché à la prospective.

Basé sur une structure forte de 9 salariés, ce **projet initial** s'articulait autour de 5 pôles : Aide à la création et Vie littéraire ; Économie du livre ; Coopération des bibliothèques et Patrimoine ; Médiations du livre et Jeunes lecteurs ; Numérique et nouveaux acteurs. Il s'appuyait à la fois sur un diagnostic de l'association elle-même, de son fonctionnement, et sur une refonte des missions fondée sur une réflexion collective et sur les avis de certains professionnels recueillis au cours d'un travail préparatoire.

De manière transversale, les missions de l'ARALD développées en accord avec les financeurs, la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, sont les suivantes :

- Gestion des dispositifs d'aide aux professionnels dans le cadre des politiques de l'État et de la Région ;
- Accompagnement des professionnels : conseil, expertise et présence sur le terrain ;
- Développement et valorisation des données de la veille et de l'observation ;
- Développement des projets interprofessionnels et transversaux : rencontres, échanges, groupes de réflexion, observation ;
- Information et formation des acteurs centrées sur les problématiques de l'interprofession et des territoires ;

- Prise en charge de l'organisation d'opérations et d'événements ;
- Valorisation et rayonnement des activités et de la production des acteurs du livre ;
- Animation de groupes de réflexion prospective autour des mutations du livre ;
- Dynamisation des ressources en ligne, communication sur les réseaux sociaux.

À l'issue de cette présentation, les adhérents ont souhaité que soit prolongée la discussion sur la refonte du projet et que les professionnels de Rhône-Alpes soient largement consultés, afin de nourrir la refonte du projet et les nouvelles orientations de l'Agence.

À la fin de l'année 2013, une fois dépassées les difficultés liées à la sortie du redressement judiciaire et à la mise en œuvre du plan de redressement, le Conseil d'administration de l'ARALD a demandé aux salariés d'organiser des **réunions de consultations avec les professionnels**.

L'objectif était, sur un certain nombre de thématiques, de recueillir la parole des professionnels, de se confronter à leur point de vue critique, d'écouter les questions et les difficultés rencontrées au cœur des métiers, de susciter les échanges, les suggestions, les demandes...

Les cinq thématiques proposées à l'ensemble des professionnels, réunis par métier tout au long du mois d'avril à l'occasion d'une quinzaine de rendez-vous à (Lyon, Grenoble, Montélimar, Romans-sur-Isère, etc.) étaient les suivantes :

- **développement économique,**
- **interprofession,**
- **numérique,**
- **territoires,**
- **formation.**

En tout, plus de 200 professionnels ont été consultés. Certains auteurs, éditeurs et bibliothécaires nous ont aussi fait parvenir des contributions résumant leur vision de l'ARALD et de l'écosystème du livre dans notre région, et faisant des propositions pour l'avenir.

Toutes ces rencontres et ces discussions ont donné lieu à des comptes rendus réalisés par les responsables des différents secteurs, l'ensemble fournissant une matière importante dont nous vous proposons ici une forme plus synthétique.

Après validation de l'Assemblée générale, ce « **schéma directeur** » de l'ARALD, contenant donc un ensemble de nouvelles propositions d'orientations et de nouveaux projets de soutiens aux professionnels du livre, sera soumis aux financeurs et discuté avec eux, dans le cadre de la préparation de notre convention triennale 2015-2018 avec la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, mais aussi dans la perspective d'un contrat territorial de progrès de la filière du livre, qui pourrait être signé conjointement par le Centre national du livre (CNL), la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes en 2015.

La mission de l'ARALD :

« Développer les compétences et les initiatives pour accompagner et soutenir les professionnels du livre et de la lecture sur l'ensemble des territoires de Rhône-Alpes dans les défis économiques, technologiques et culturels. »

S'appuyant sur un socle de compétences et de fonctions qui sont :

- l'expertise et le savoir-faire,
- la constitution, la gestion et la valorisation de ressources et de données,
- les dynamiques d'animation et de mise en relation,
- la conduite d'expérimentations et de projets,
- la coordination des dispositifs de soutien.

Ces missions s'articulent autour de cinq grands axes :

INFORMER

L'information des professionnels est une priorité. Les ressources et les moyens d'être un observatoire de la vie du livre en région.

PROMOUVOIR

La communication sur les activités et la production des acteurs du livre est une nécessité. S'appuyer sur le cadre de l'interprofession pour aller vers un plus large public.

ANIMER

La demande d'interprofession et de mutualisation est une constante dans l'ensemble des métiers, réaffirmant le besoin que l'Agence remplisse au mieux l'une de ses missions « historiques ». Développer une logique de territoire.

ACCOMPAGNER

Le sur-mesure est un impératif qui se conjugue singulièrement dans les différents secteurs. Aujourd'hui, pour les éditeurs et les libraires, la professionnalisation est du côté des conditions de résistance / développement économique et commercial(e). Le numérique est un point d'ancrage.

PROSPECTER

Réflexion et prospective sur l'avenir de l'offre de livre dans les territoires et les mutations en cours dans la diffusion. Expérimentation, évaluation et nouveaux acteurs du numérique.

INFORMER

Les échanges avec l'ARALD, un site renouvelé, des infolettres ciblées, une nouvelle publication.

L'information des professionnels est une priorité. Les ressources et les moyens d'être un observatoire de la vie du livre en région.

- => **hotline livre & lecture en Rhône-Alpes** : un service pour tous, assuré au fil des nombreuses demandes par téléphone, par mail et sur rendez-vous collectifs (nouveaux acteurs : éditeurs) ou individualisés.
- => **ressources numériques** : évolution des bases de données et des différents sites de l'Arald. Production et valorisation des données : se donner les moyens numériques et les moyens d'information d'être un observatoire.
- => **nouveau site internet de l'ARALD en 2014** : plate-forme Rhône-Alpes du livre, il sera revitalisé, allégé, connecté aux autres ressources de l'Agence (Auteurs en Rhône-Alpes, Lectura, Mémoire & Actualité en Rhône-Alpes) et en résonance avec la présence de l'ARALD sur Facebook. Place à l'actualité des différents secteurs, à la mutualisation de l'information, au partage d'expériences.
- => **infolettres ciblées pour chaque secteur**, concentrées sur des infos pratiques, concrètes : dates des commissions ou des dépôts de dossiers en région et au-delà, offres de résidences ou de formations, relais sur les dispositifs de soutien, aide au montage de dossiers, relais des infos nationales sur le statut, les nouvelles mesures, la fiscalité, les opportunités...
- => **listes de diffusion thématiques et interprofessionnels** : domaine de la jeunesse, par exemple (auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires...).
- => **journal d'information - « le temps du papier »** : demande de l'ensemble des professionnels après l'arrêt de la publication *Livre&Lire*. Privilégier la complémentarité parution papier / site internet. Minimiser les coûts (production, diffusion), garantir un tri sélectif de l'information sur la vie du livre.

PROMOUVOIR

La communication en cercles concentriques : l'interprofession, la culture et la médiation culturelle, l'éducation et les enseignants, le monde économique et financier. Événements en partenariat.

La communication sur les activités et la production des acteurs du livre est une nécessité. S'appuyer sur le cadre de l'interprofession pour aller vers un large public.

- => **nouveau site Internet de l'ARALD en 2014** : adhésion à des services (Électre, Zébris) permettant de collecter les nouveautés des auteurs et des éditeurs de la région. Valorisation anticipée de ces nouveautés auprès des libraires, des bibliothécaires et des organisateurs de manifestations littéraires. Valorisation des opérations (Salon du livre, Prix des lycéens, etc.) auprès des partenaires.
- => **outils de promotion** sur les activités des auteurs, éditeurs, manifestations littéraires, etc. : documents sur les données annuelles du livre en région, le poids de la filière du livre, les acteurs des différents secteurs, le rayonnement des auteurs à l'étranger, la présence des éditeurs à l'international, etc.
- => **publications supports** : à destination de l'Éducation nationale (fiche synthétique sur l'accueil et la rémunération des auteurs), à destination des partenaires économiques et financiers des éditeurs et des libraires, etc. Assurer la médiation, valoriser la spécificité des métiers du livre.
- => **croiser les cibles et les rencontres** : les auteurs auprès des libraires et des bibliothécaires, les éditeurs auprès des libraires et des bibliothécaires, etc. Multiplier les opérations publiques : petits déjeuners de la rentrée littéraire et de l'actualité des auteurs jeunesse + tournées des auteurs / éditeurs dans le réseau des BDP et dans les librairies partenaires (en région et hors région) + intervention dans le cadre de la formation des personnels des bibliothèques et des bénévoles du réseau des BDP, etc.
- => **partenariats et événements** : développement des partenariats avec des institutions, associations ou lieux culturels (BM Lyon, ENSSIB, Association des libraires, manifestations littéraires, association des revues en Rhône-Alpes...), autour de rendez-vous professionnels et publics.
- => **ressources numériques et image de l'ARALD** : renouveler la charte graphique de l'ARALD et ses outils de communication ; communiquer sur « Auteurs en Rhône-Alpes », site ressources des médiateurs du livre et des enseignants, « Mémoire & actualité en Rhône-Alpes », site ressources pour le patrimoine écrit de la région, etc.

ANIMER

Faire vivre l'interprofession. Présence sur le terrain, réunions, mise en réseau et partages d'expériences à tous les étages ! Espaces physiques et virtuels de mutualisation et de retours d'expériences. Délocaliser, former des groupes de travail thématiques, laisser une trace. « Il est urgent de se rencontrer ! »

La demande d'interprofession et de mutualisation est une constante dans l'ensemble des métiers, réaffirmant le besoin que l'Agence remplisse au mieux l'une de ses missions « historiques ». Développer une logique de territoire.

- => **présence sur le terrain et réunions délocalisées**, formats adaptés pour chaque secteur.
- => **groupes de travail thématiques et interprofessionnels** : propositions autour de « bibliothèque et lien social » (illettrisme, handicap, troisième âge, publics éloignés du livre...) ; l'évaluation des services et la satisfaction des usagers des bibliothèques ; plan d'action « auteurs / Éducation nationale » ; écosystème de la « poésie » (suite) ; expérimentations numériques en bibliothèques ; bibliothèques, manifestations littéraires et territoires, etc.
- => **retours et partages d'expériences** : numérique (édition, bibliothèques, manifestations littéraires), médiation culturelle, business cases, etc. Donner une visibilité à cette mutualisation, site de l'ARALD comme lieu ressource, formaliser une communauté d'intérêts et permettre une transmission.
- => **journées interprofessionnelles thématiques** : dans différents lieux en Rhône-Alpes, rassembler les auteurs, éditeurs, revuistes, libraires, bibliothécaires, médiateurs autour d'un thème – rentrée littéraire des écrivains, actualité des auteurs jeunesse et de bande dessinée, actualité éditoriale spécifique (livres d'art, de patrimoine, de SHS, de bande dessinée, de jeunesse...). Rassembler autour des contenus, des livres et des catalogues.
- => **élargir le réseau** : faire entrer dans le champ les associations actives dans le domaine de la lecture et de l'écriture (ateliers d'écriture, illettrisme, médiateurs des publics éloignés du livre, etc.) ; les nouveaux métiers de la bibliothèque (spécialistes du numérique, bibliothécaires « sans bibliothèque fixe », etc.
- => **grands rendez-vous de la profession et/ou de l'interprofession** : journée « Lecture publique en Rhône-Alpes » ; salon interprofessionnel régional ; événement littéraire avec/pour les écrivains.

ACCOMPAGNER

Les services, la formation, l'évolution des dispositifs de soutien, les approches d'un projet global d'accompagnement. Économie, finances, gestion, international..., les nouvelles étapes du développement professionnel d'une filière du livre.

Le sur-mesure est un impératif qui se conjugue singulièrement dans les différents secteurs. Pour les éditeurs et les libraires, la professionnalisation est du côté des conditions de résistance / développement économique et commercial. Le numérique est un point d'ancrage.

- => **conseil et expertise** : consultations « gratuites » sur le numérique, les médiations, les statuts et les contrats, les modalités de soutien. Mise en relation, conseil en réseau (cadre national et européen). Rapprochement des structures de développement économique et des partenaires bancaires : « crédibilisation » des acteurs de l'économie du livre.
- => **services d'assistance et d'expertise** : développer l'existant en matière de gestion et de juridique et le faire évoluer : audit, diagnostic et stratégie (gestion, finances, juridique, développement commercial, reprise et transmission, pour l'édition et la librairie ; ingénierie culturelle pour les manifestations littéraires). Laisser une trace pour diffuser les bonnes pratiques ! Faire le lien avec les dispositifs économiques régionaux réservés aux PME : accompagnement au développement et à l'innovation, Europe, etc. Accompagnement spécifique à la reprise de librairie et aux entreprises du livre en difficultés.
- => **formation et information spécialisée** : sessions de formation ciblées (achats/ventes de droits, agent littéraire, production-diffusion/fiscalité du livre numérique, enjeu des métadonnées, marchés publics du livre numérique, etc.).
- => **accompagnement au développement international** : constitution d'un cadre de soutien avec mutualisation et recherche de partenariats + formation + communication adaptée + expérimentation salons internationaux. Bilan et développement (éditeurs et auteurs).
- => **mutualisation de compétences et d'emplois** : contribuer à une auto-structuration de la filière : gestion, juridique, diffusion, communication, numérique.
- => **évolution des dispositifs d'accompagnement** de l'État et de la Région : présence des éditeurs sur les salons ; logique territoriale de l'offre de livres dans les librairies et les points de vente du livre ; logique territoriale et transversale des manifestations littéraires, coordination des financements ; soutien à l'innovation dans le domaine du livre ; « dispositif tremplin » pour les nouveaux acteurs, etc.

PROSPECTER

Études et dispositifs innovants, jusqu'à l'expérimentation. Pratique et technique. Pédagogie du livre numérique. « Décloisonner, évangéliser, lier... »

Réflexion et prospective sur l'avenir de l'offre de livre dans les territoires et les mutations en cours. Expérimentation, évaluation et nouveaux acteurs du numérique.

- => **formation et information sur les mutations du numérique** : la complémentarité du livre numérique, les nouveaux modèles horizontaux, les pratiques et les techniques, etc. Fédérer les énergies en associant des partenaires (Labo de l'édition, Imaginove, l'ENE...).
- => **lieu d'expérimentation du livre numérique** : un « fablab » pour croiser les secteurs et les compétences ? Expérimenter le devenir du livre numérique à travers des projets.
- => **plate-forme d'acquisition** de ressources numériques ? Lieu de mutualisation, d'évaluation et de retours d'expériences. Mobilisation contre les fortes inégalités parmi les acteurs publics et privés.
- => **portail pour la mémoire et l'actualité du livre** : le numérique au service de la valorisation du patrimoine écrit et graphique. Une plate-forme collaborative, départ d'une Route des Idées et des mots (RIM).
- => **groupe « prospective »** : ouvrir la perspective, évaluer la nature et les modalités du soutien à apporter aux nouveaux acteurs, proposer des terrains d'expérimentation et d'études (évolution du tissu de la librairie indépendante en Rhône-Alpes ; intégration des nouveaux acteurs dans l'écosystème du livre en région...).

LA MÉTHODE, LA SUITE...

ATTENTION ! Les points signalés ci-dessus, dans le cadre des 5 grands axes évoqués, ne sont que des pistes de travail. Ainsi listées, elles ressortent des consultations des professionnels du livre et constituent une synthèse « transversale » (par mission et non par secteur) des remarques faites et des demandes formulées par les auteurs, les éditeurs, les libraires, les organisateurs de manifestations littéraires, les bibliothécaires et les médiateurs du livre, durant ces discussions.

Selon ce schéma, un grand nombre d'actions, nouvelles et d'évolutions sont envisageables. On les retrouve sous une autre forme, à la fois riche et encore inaboutie, dans les comptes rendus des échanges avec les professionnels rédigés par les chargés de missions et qui ont été présentés au Conseil d'administration, servant ainsi à établir cette version synthétique, mise en perspective par rapport aux missions d'une structure régionale pour le livre telle que l'ARALD.

Si ces orientations sont adoptées par les adhérents de l'association, il appartiendra aux membres du C.A. et à l'équipe des salariés de l'ARALD de retravailler un ensemble de propositions concrètes, construites avec le souci de l'adéquation moyens-objectifs et celui des priorités établies par les tutelles.

Ces propositions s'appuieront sur un état des lieux précis du financement actuel des différents secteurs du livre par la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, sur un budget prévisionnel des coûts et des dépenses, ainsi que sur un diagnostic des charges de travail de l'équipe salariée de l'ARALD, tout en demeurant dans un cadre budgétaire préalable défini avec les financeurs.

Une fois ces nouvelles orientations acquises et validées par un programme d'actions et de mesures satisfaisant pour l'ensemble des partenaires, ce programme serait à-même de s'intégrer dans la convention triennale d'objectifs 2015-2018 et de nourrir un contrat territorial de progrès de la filière du livre en Rhône-Alpes.